



## Le Mot du Maire

Les événements dramatiques qui se sont déroulés au mois de novembre ont profondément bouleversé notre population. La peur s'est installée chez bien de nos concitoyens. Est-elle légitime ? Oui. Doit-elle nous empêcher d'avancer ? Non. Nous comprenons la douleur de toutes ces familles endeuillées et leur apportons notre soutien en ces moments difficiles.

Cette peur nous la retrouvons face aux changements qui affectent notre quotidien : des régions qui grossissent, des cantons redessinés, des communautés de communes / communautés d'agglomération qui couvrent désormais des territoires beaucoup plus vastes. Cela est très déstabilisant. Devons-nous pour autant rester sur une vision du passé avec une France composée de ses 36 000 communes dans lesquelles il faisait bon vivre ? Non. Ces nouvelles organisations du territoire sont liées à des changements d'échelle imposés par une mondialisation accélérée des échanges, de nouvelles données économiques et politiques. Nous ne pouvons y échapper. Une page s'est tournée avec ce siècle.

Face à ces bouleversements, il nous appartient d'être lucides, demain ne sera pas comme hier. Ceux qui prônent le retour au passé n'ont rien compris à l'histoire. Nous avons la chance de vivre dans une démocratie, battons-nous pour nos valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité et construisons l'avenir dans ces nouveaux périmètres.

Construire l'avenir, telles sont les missions de vos élus. Il est parfois dur d'avancer quand les « vents contraires soufflent très forts » mais sachez que nous sommes pleinement investis dans cette mission.

En cette fin d'année, deux projets qui nous tiennent à cœur vont passer au cours des mois qui suivent dans leur phase opérationnelle :

- le pôle de services aux personnes comprenant la Maison de Santé (cf : présentation pages suivantes) et la Maison de Service aux Citoyens (mairie, poste, terminal de consultation des différents prestataires publics).
- La boucherie/charcuterie qui viendra compléter l'offre de la supérette.

Ce sont tous ces services de proximité qui permettront à notre population de bien vivre dans notre village. Construisons ensemble, avec toutes nos associations, un cadre de vie accueillant qui répond aux besoins de nos concitoyens.

Il ne s'agit pas pour autant de rester sur une vision fermée de notre périmètre. Notre intégration à la Communauté d'Agglomération du Pays de Flers, désormais dénommée Flers-Agglomération, nous permet de bénéficier d'autres services. La complémentarité avec la ville centre de notre agglomération est évidente. Ce sont ces complémentarités que nous devons construire à tous les niveaux : avec le Conseil Régional qui assure le relais pour l'obtention de fonds européens, avec le Conseil Départemental. Que serait aujourd'hui la situation de l'emploi sur notre bassin si tous ces partenaires ne s'étaient pas unis pour créer le pôle industriel de Caligny ?

**Bonne années 2016 à tous les Messéens.**

Michel DUMAINE 

<b>S O M M A I R E</b>	⇒ Le Mot du Maire ⇒ Sommaire	P. 1	⇒ Construire ou Réhabiliter	P. 2 et 3
	⇒ Transport à la Demande (TAD) ⇒ Opération de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)	P. 4 et 5	⇒ A quoi va ressembler notre Maison de Santé ?	P. 6,7 et 8
	⇒ Accessibilité pour tous + Tableau Coût	P. 9	⇒ Tarifs Location Salle et Equipements	P. 10
	⇒ Affaires scolaires ⇒ Ecole Primaire Marcel Pagnol ⇒ La Vie Associative	P. 11 et 12	⇒ La Vie Associative	P. 13 et 14
	⇒ Messei, ça bouge ➤ Concours des Maisons Fleuries ➤ Le SIRTOM	P. 15	⇒ Messei, ça bouge ➤ Programme « Animation Culturelle et Loisirs » ➤ Etat civil	P. 16 et 17
	⇒ Messei, ça bouge ➤ La Crête	P. 18	⇒ Messei, ça bouge ➤ Réouverture Boulangerie ➤ Nouveau médecin ⇒ Adresses Utiles	P. 19
	⇒ Le Calendrier		P. 20	

## Quelques Réflexes à Adopter

### Pour vos projets de construction :

→ Consultez les documents fixant les règles d'urbanisme applicables au territoire :



• Le **POS** (Plan d'Occupation des Sols) ou le **PLU** (Plan Local d'Urbanisme)

• Les cartes communales

**Remarques** : Ces documents sont consultables en Mairie ou à la CAPF. Dans certaines communes c'est le Règlement National d'Urbanisme qui s'applique.

→ Vérifiez que le terrain est constructible en déposant un certificat d'urbanisme opérationnel en Mairie

→ Vérifiez si le terrain est raccordé aux réseaux

→ Renseignez-vous sur les éventuels projets à venir auprès de la CAPF ou de la DDT

→ Vérifiez la superficie et les limites de votre terrain

→ Pensez à contrôler la nature du sous-sol

## Contacts

### Les services de la CAPF

Service urbanisme 02 33 98 44 30

Service des eaux et assainissement 02 33 98 44 44

### Les conseils gratuits aux permanences de la CAPF

**CAUE** 02 33 26 14 14  
(Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) sur RDV  
• [www.caue.org](http://www.caue.org)

**ADIL** 02 33 32 94 76  
(Agence Départementale de l'Information Logement)  
• [www.adil.org/61](http://www.adil.org/61)

Point Info Energie 02 33 31 48 60

### Adresses utiles :

**CAPF** 02 33 98 44 44  
41, rue de la Boule  
61 000 FLERS

**DDT** 03 33 98 40 80  
(Direction Départementale des Territoires)  
La Briquetterie  
61 102 FLERS CEDEX

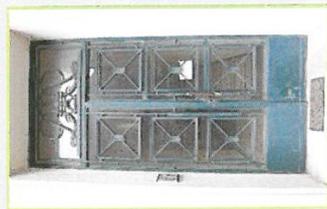
### Pour plus d'informations :

[www.flers-agglomeration.fr](http://www.flers-agglomeration.fr)

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**FLERS**  
agglomération

## Ce qu'il faut savoir pour ...



## Construire

ou 

## Réhabiliter



[www.flers-agglomeration.fr](http://www.flers-agglomeration.fr)

Crédit Image : CAPF et CAUE

## Pour vos projets de Réhabilitation

Tous les travaux modifiant l'aspect extérieur de la construction sont soumis à formalité comme :

- Les agrandissements
- Les démolitions
- Le changement de destination des bâtiments
- Les portes et fenêtres (remplacement, percement, changement de couleur)
- Les clôtures
- Les abris de jardin
- Les vérandas
- Les terrasses (de plus de 60 cm de hauteur)

(...)

Pour plus de précisions consultez le site internet de la CAPF :

→ [www.flers-agglomeration.fr](http://www.flers-agglomeration.fr)

Dans l'onglet **cadre de vie** « urbanisme »

→ **Besoin de conseils pour construire, rénover ou aménager ?**

Un architecte du **CAUE** est à votre disposition (gratuitement et sur rendez-vous) au siège de la **CAPF** pour vous aider à la conception de vos projets.

## Quels Documents pour quels Projets ?

Vous devez déposer en Mairie :

- **Un permis de construire pour :**  
Les constructions d'une emprise au sol ou d'une surface de plancher supérieure à 20 m<sup>2</sup> (40 m<sup>2</sup> dans une zone urbaine)
- **Une déclaration préalable pour :**  
Les constructions d'une emprise au sol ou surface de plancher supérieure à 5 m<sup>2</sup> et inférieure ou égale à 20 m<sup>2</sup> (40 m<sup>2</sup> dans une zone urbaine)



### Attention !

Pour toute nouvelle surface créée vous serez soumis à des contributions fiscales comme la **taxe d'aménagement** et la **RAP (Redevance d'Archéologie Préventive)**

→ Renseignez-vous du montant et prévoyez-le dans votre budget

## Informations pratiques

### Les délais d'instructions

Pour les :

- Permis de construire ou d'aménager  
→ **3 mois**
- Permis de construire pour maison individuelle  
→ **2 mois**
- Déclarations préalables  
→ **1 mois**
- Permis de démolir  
→ **se renseigner auprès de la CAPF**

**Remarques :** Les dossiers sont à déposer en Mairie. Le délai d'instruction commence à la date de réception du dossier complet. Des pièces complémentaires pourront vous être demandées.

Après délivrance de votre autorisation vous devez :

- Afficher le panneau sur votre terrain dès réception de l'autorisation de construire
- Contacter les concessionnaires pour les raccordements aux différents réseaux : EDF, GDF, CAPF...
- Vérifier avec votre notaire les servitudes existantes ou à créer pour votre projet

Obligation de recours à un architecte pour les personnes morales ou pour tout projet dépassant une surface de 170 m<sup>2</sup>



# CRÉABUS : LE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)



## QUI ?

Tous les habitants des 25 communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Flers (CAPF) peuvent faire appel à CRÉABUS, service de Transport à la Demande de la CAPF.

## QUAND ?

Du lundi au samedi de 7 h 30 à 19 h sous réserve de places disponibles. Ce service est uniquement accessible sur réservation au 02.33.65.80.80. (Agence commerciale Némus).



## COMMENT ?

CRÉABUS (TAD) est un transport collectif de voyageurs qui permet aux habitants de la CAPF de se déplacer au départ de l'une des 25 communes de la CAPF pour le prix d'un trajet de bus (1,10 € pour le ticket à l'unité ou 0,80 € pour le ticket du carnet de 10 tickets). Les arrêts utilisés pour le CRÉABUS/TAD sont les arrêts scolaires, les arrêts spécifiques du TAD et quelques arrêts urbains.

Exemple, une personne peut utiliser ce service pour se rendre du bourg de Montilly sur Noireau à Flers pour le marché ou se déplacer du bourg de Landigou au bourg de Dompierre pour rendre visite à une amie.

## CREABUS PMR

Pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et sous conditions d'accès, un service spécifique permet une desserte en porte à porte, d'une adresse de départ à une adresse de destination, situées sur le domaine public.



[www.flers-agglomeration.fr](http://www.flers-agglomeration.fr)

## OPÉRATION DE L'AMÉNAGEMENT DE L'HABITAT

FLERS  
agglomération

OPAH FLERS AGGLO

Des aides pour financer vos projets d'habitat

Une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur la Communauté d'Agglomération du Pays de Flers (25 communes) est lancée pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2015 au 31 août 2020.

Cette OPAH est à destination :

- Des **propriétaires occupants** pour des travaux de rénovation thermique, de lutte contre l'habitat indigne et d'adaptation aux personnes en situation de handicap et/ou au vieillissement. Les aides pour les propriétaires occupants sont soumises à conditions de ressources.
- Des **propriétaires bailleurs** pour favoriser l'amélioration des logements très dégradés ou indignes, lutter contre la vacance et favoriser le conventionnement des loyers. Les aides pour les propriétaires bailleurs sont soumises à conditions de location.

Vous pouvez bénéficier d'une **assistance administrative et technique gratuite**, apportée par le CDHAT, opérateur mandaté par la CAPF, qui vous reçoit, sur **rendez-vous**, au siège de la Communauté d'Agglomération à Flers (41, rue de la Boule) tous les mercredis de 8h30 à 12h15, ou par téléphone, tous les jours de la semaine, au **02 31 53 73 73**. Le CDHAT vous informe sur les aides mobilisables, établit le plan de financement prévisionnel, monte le dossier de demande de subvention et en assure le suivi jusqu'au versement des aides.



N'hésitez pas à prendre un rendez-vous avec un conseiller du CDHAT et à venir le rencontrer lors des permanences, avant de lancer vos travaux. Pour bénéficier des aides vos travaux ne doivent pas être démarrés avant le dépôt du dossier.



[www.flers-agglomeration.fr](http://www.flers-agglomeration.fr)

# PERMANENCES HABITAT/LOGEMENT

**FLERS**  
agglomération

A la Communauté d'Agglomération du Pays de Flers  
42, rue de la Boule à Flers



**ADIL de l'Orne**  
Agence Départementale de l'Information Logement  
Tél. 02 33 32 94 76

Information gratuite et neutre sur les aspects juridiques, financiers et fiscaux relatifs au logement.

Permanences mensuelles :

- 1<sup>er</sup> lundi de 10 h à 12 h (sans rendez-vous)
- 4<sup>e</sup> jeudi de 14 h à 17 h (sur rendez-vous)

**Conseil d'Architecture, d'Urbanisme  
et de l'Environnement de l'Orne**

**CAUE 61**

54, rue Saint-Blaise  
61000 Alençon  
Tel. : 02 33 26 14 14  
Fax : 02 33 26 13 00  
E-mail: [contact@caue61.fr](mailto:contact@caue61.fr)  
Site web: <http://caue61.fr/>

Conseil architectural gratuit aux particuliers.

- Deux permanences par mois, le lundi matin de 9 h 15 à 12 h (sur rendez-vous)



**C.D.H.A.T.**

210, rue Alexis de Tocqueville  
Parc d'Activités du Golf  
50000 SAINT LÔ  
Tél. : 02 31 53.73.73  
E-mail : [christophe.raveau@cdhat.fr](mailto:christophe.raveau@cdhat.fr)

Conseils gratuits dans le cadre de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) pour la réhabilitation des logements.

- Permanence le mercredi de 8 h 30 à 12 h 15 (sur rendez-vous)



**Espace Info Energie**

Tél. : 02 33 31 48 60

E-mail : [ele61@hdqi.fr](mailto:ele61@hdqi.fr)

Conseil gratuit sur les économies d'énergies et les énergies renouvelables.

Permanences mensuelles :

- 2<sup>e</sup> mercredi de 9 h à 12 h (sur rendez-vous)
- 4<sup>e</sup> mercredi de 9 h à 12 h (sur rendez-vous)



**LOGILIANCE - Direction Territoriale ORNE**

57, cours Clémenceau  
BP 235  
61007 ALENCON Cedex  
Tél. : 02 33 26 11 49 - Fax : 02 33 32 88 73  
E-mail - [contact.alencon@logiliance-ouest.fr](mailto:contact.alencon@logiliance-ouest.fr)

Un service de Conseil en financement gratuit et personnalisé pour vos démarches d'accèsion à la propriété, de travaux...

Mais aussi (sous certaines conditions) :

- Des offres locatives
- Le financement du Dépôt de garantie

- Permanence le 2<sup>e</sup> jeudi du mois de 9 h à 12 h (sur rendez-vous).



[www.flers-agglomeration.fr](http://www.flers-agglomeration.fr)

# A QUOI VA RESSEMBLER NOTRE MAISON DE SANTÉ ?



La Maison de Santé occupera l'intégralité du rez-de-chaussée de l'actuel bâtiment de la poste et sera prolongée sur l'arrière par un bâtiment neuf qui occupera l'emplacement de l'actuel préau. Ce dernier ainsi que ses annexes seront bientôt démolis.

La surface au sol du nouvel aménagement sera d'environ 450 m<sup>2</sup>.

Les locaux du rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment seront évidemment entièrement restructurés et permettront d'installer le cabinet infirmier, une salle de réunion / salle de pause, l'accueil ainsi que certains équipements techniques. L'entrée actuelle de la poste, récemment mise aux normes d'accessibilité, restera celle de la nouvelle structure. Elle permettra d'accéder à la zone d'accueil.

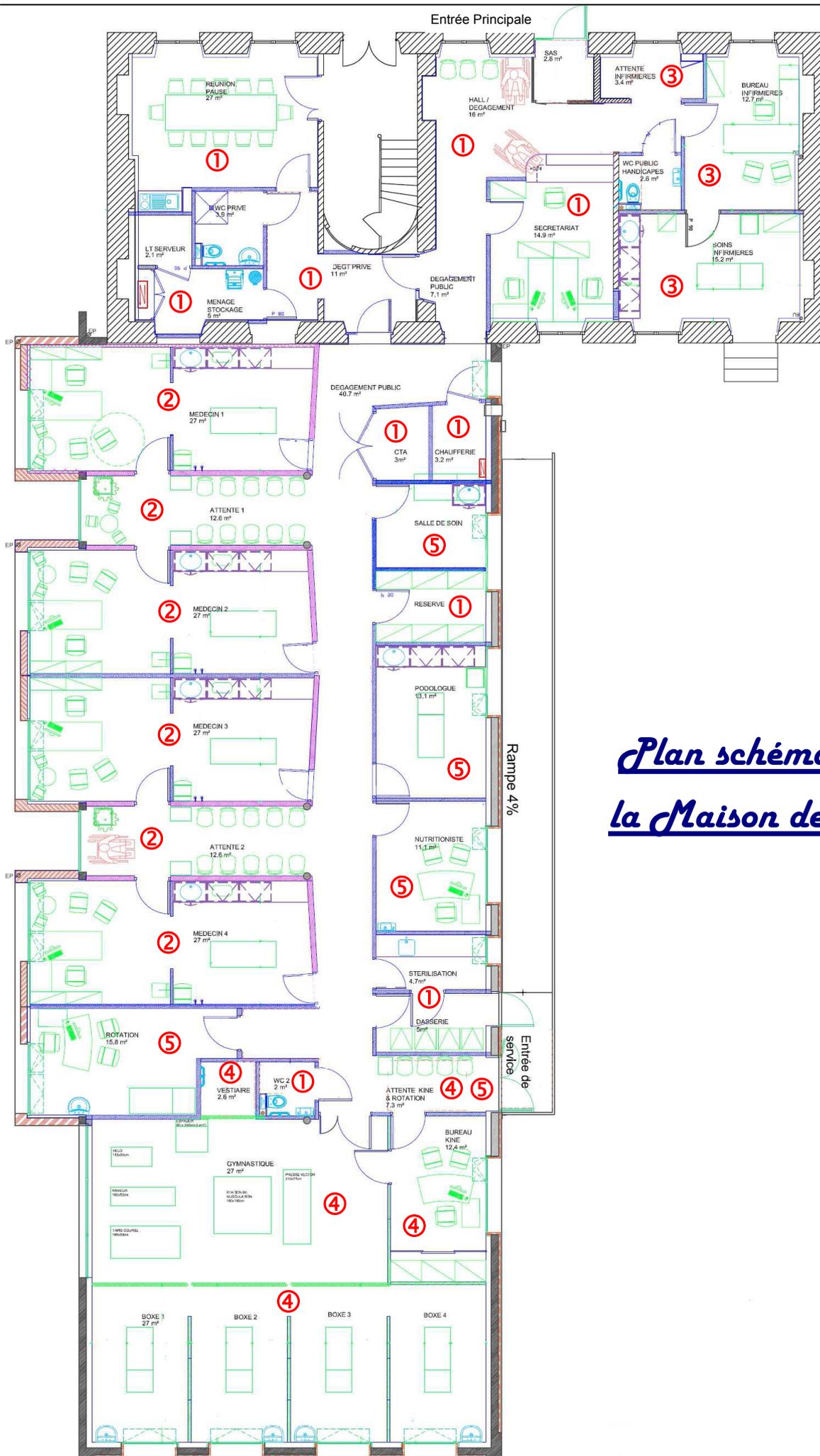
Les véhicules sanitaires légers (VSL) rentreront par l'arrière du bâtiment. Une nouvelle zone de stationnement sera aménagée à l'emplacement de l'espace vert de la Maison des Services à la Personne.

Il est à noter que l'accès à l'étage sera conservé, il permettra d'accéder aux deux logements existants. Le studio étant réservé au logement des praticiens qui viendront effectuer des remplacements.

Le plan ci-joint montre la distribution générale des locaux :

- ① Les espaces communs : Zone d'accueil, Salle de réunion, locaux techniques, dasserie, local de stérilisation, salle de soin, archives, WC.
- ② Les 4 cabinets de médecins constitués d'une zone d'attente, d'une zone d'examen et d'un bureau.
- ③ La zone réservée aux cinq infirmières constituée, comme pour les médecins, d'une salle d'attente, d'une zone de soins et d'un bureau.
- ④ Une zone réservée aux deux kinésithérapeutes constituée d'une salle de gymnastique, de quatre box et d'un bureau.
- ⑤ Des cabinets de rotation destinés aux praticiens exerçant à temps partiel. Actuellement, exercent dans les locaux de la Maison des Services à la Personne : une nutritionniste et une podologue qui viendront ensuite s'installer dans la Maison de Santé. Nous sommes en contact avec d'autres professionnels de santé intéressés par notre projet.





*Plan schématisant  
la Maison de Santé*

# Aspect extérieur du futur ensemble

*Vue façade Ouest*



*Vue façade Est*



*Vue côté Mairie*



# ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

Afin de garantir l'égalité des Droits et des Chances, la Participation et la Citoyenneté des personnes Handicapées, et conformément à la loi, le conseil municipal, sur proposition de la commission travaux, en accord avec la commission voirie, a décidé lors de sa réunion du 23 septembre 2015 de réaliser les travaux de mise en conformité des Etablissements Recevant du Public (E.R.P.) ainsi que les travaux d'Accessibilité de la Voirie et Espaces Publics (PAVE).

En mars 2015, le bureau A.D.U. Etudes, mandaté par la Communauté d'Agglomération du Pays de FLERS, nous a remis son diagnostic portant sur 11 bâtiments à adapter\* ainsi qu'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP ).\*



Il s'avère que le coût des travaux s'élève à 231 500 EHT\* pour les bâtiments, à réaliser sur 6 ans. Il convient d'ajouter la mise aux normes de la voirie pour 63.860 E.H.T.

Dans le but de minimiser les coûts et grâce au savoir et à la compétence de nos agents administratifs et techniques, une partie des travaux seront réalisés en interne.

Le complexe dossier administratif a été instruit sans faire appel à un cabinet spécialisé, une partie des travaux sera réalisée par notre service technique, notamment l'importante mise en place de la signalétique (visuelle, auditive, cognitive ....).

Cette mise aux normes va commencer dès maintenant par l'intégration de l'Agence Postale Communale dans les locaux de la Mairie afin de permettre la création d'une Maison de Santé dans ceux actuellement occupés par la Poste. Elle se terminera fin 2020,\* conformément aux engagements pris par notre collectivité envers la Direction Départementale des Territoires de l'Orne.

\*voir tableau ci-dessous.

## COÛT ET PROGRAMMATION DES TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉS DANS NOS ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

E.R.P.	Bâtiment	Estimation Totale HT	2016	2017	2018	2019	2020
1	MAIRIE	29 140 €	29 140 €				
2	BIBLIOTHÈQUE	30 550 €		30 550 €			
3	ÉGLISE	9 100 €		9 100 €			
4	SALLE CULTURELLE « La Varenne »	14 070 €				14 070 €	
5	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE « Marcel Pagnol »	27 000 €			27 000 €		
6	LA POSTE	6 200 €	6 200 €				
7	MAISON DES SERVICES À LA PERSONNE	17 740 €		17 740 €			
8	SALLE CULTURELLE « Louis Gallet »	7 240 €					7 240 €
9	SALLE DE SPORT « Gérard Burel »	28 250 €				28 250 €	
10	ÉCOLE MATERNELLE « Jacques Prévert »	29 880 €			29 880 €		
11	STADE DE FOOTBALL	32 330 €					32 330 €
Estimation de l'ensemble des aménagements		<b>231 500 €</b>	<b>35 340 €</b>	<b>57 390 €</b>	<b>56 880 €</b>	<b>42 320 €</b>	<b>39 570 €</b>

# TARIFS 2016

## SALLE CULTURELLE LA VARENNE

		Associations Messéennes 1ère manifestation*	Associat° Messéennes 2ème manifestation* <i>MESSEENS</i>	Associat° Messéennes* <sup>2</sup> et AUTRES	Organismes publics CNFPT - CDG - CNAS <i>Réunions politiques</i>	CAUTIONS	
						Salle	Ménage
Grande salle et petite salle sans cuisine	Week-end Vend. 14h-lundi 8h	220,00 €	500,00 €	1 000,00 € + 0,50 €/convive			
	1/2 journée sup.	50,00 €	50,00 €	75,00 €		3 000 €	200 €
	Hors week-end	150,00 €	300,00 €	500,00 €	100,00 €		
Petite salle sans cuisine	Week-end Vend. 14h-lundi 8h	100,00 €	100,00 €	400,00 €			
	1/2 journée sup.	25,00 €	25,00 €	50,00 €		1 000 €	100 €
	Hors week-end	50,00 €	50,00 €	250,00 €	50,00 €		
Cuisine		150,00 €	150,00 €	250,00 € + 0,50 €/convive			
Étage sauf personnes à mobilité réduite		15,00 €	15,00 €	30,00 €			

\* Sauf causes exceptionnelles (Téléthon...)

Les Assemblées Générales des Associations Locales **en semaine** : **GRATUIT** (en week-end voir barèmes) **gratuité des équipement également**

Gratuit pour les écoles de Messei

Services de l'Etat D.D.T - PREFECTURE - Flers Agglo. → **GRATUIT** sauf équipements

\*<sup>2</sup> à partir de la 3ème manifestation

## Tarifs Equipements 2016

MATERIEL	Disposition	HORS MESSEI	MESSEENS & ASSOCIATIONS
Gradins - Chaises assemblées Conférences		150,00 €	50,00 €
Praticables	En-dessous de 20 m <sup>2</sup>	40,00 €	
	Au-delà	100,00 €	
Son	Uniquement pour grande configuration	100,00 €	
Lumières		100,00 €	
Vidéo-projecteur		200,00 €	
Matériel de cuisine - Forfait		20,00 €	
Génie		15,00 €	
Télévision (branchement)		10,00 €	

**Le matériel audiovisuel ne peut être confié qu'à des personnes qualifiées.**

# AFFAIRES SCOLAIRES



La Commission des Affaires Scolaires et Michel DUMAINE, Maire de Messei, avons par mesure de sécurité mis le parking devant l'école maternelle et de la MAM, en secteur piétonnier. Le cheminement est matérialisé par une signalisation de différentes couleurs. Seuls les professeurs des écoles et les assistantes maternelles de la MAM sont autorisés à stationner aux places qui leur sont attribuées. Il a été nécessaire de prendre ces dispositions, dues à l'incivilité de quelques personnes. Il est à noter que depuis les rentrées et sorties de classes se font en toute quiétude et sécurité pour les enfants et leurs accompagnants.

## T.A.P. Temps d'Activités Périscolaires

Les enfants de l'école ont retrouvé avec entrain, très rapidement le rythme des TAP.

Comme vous le savez, ceux-ci ont été élaborés conjointement entre la Mairie, l'agglomération de Flers et l'équipe pédagogique de Marcel Pagnol. En fonction du projet d'école, les domaines d'activités demandés seront les suivants au prochain trimestre :

- **Musique** : Percussions, Initiation Musicale
- **Jeux de société** / - **Arts Martiaux** : Capoeira (Art martial Brésilien issu des favellas), Boxe éducative (Respect de l'autre) / - **Arts graphiques** : Spectacle vivant par des loisirs créatifs. (en fonction de la saison, feuilles branches....) / - **Spectacle Vivant** : Théâtre, Improvisation.



Les enfants sont encadrés par des professionnels, les activités proposées sont de qualité et enrichissantes pour les élèves. N'hésitez pas à leur poser des questions sur celles-ci, ils seront ravis de vous répondre.



Danse africaine et Percussions

En Maternelle, les TAP sont désormais le mardi après-midi, Un grand MERCI aux ATSEM, qui préparent et assurent ce temps périscolaire avec beaucoup de chaleur et d'inventivité.



Travail des ATSEM pour les fêtes de Noël

## Garderie des écoles : rappel des tarifs

**16h30/18h : 0,70 euros / 16h30/18h25 : 1 euro**  
**18h/18h25 : 1 euro supplémentaire est demandé pour tout retard après 18h00.**

**Le MERCREDI MIDI, un agent assure la garderie de 12h à 12h30.**

**Un ticket de garderie vous sera obligatoirement demandé si vous ne récupérez pas votre enfant à l'heure de la sortie.**



## RAPPEL



Le Parking de la cantine est réservé aux personnels de services AREM et ECOLES.

Les automobilistes ne sont aucunement autorisés à stationner sur ce parking.

Ils pourraient engendrer des problèmes de sécurité, lors de la montée des enfants à la cantine le midi, et du personnel.

En vous remerciant de votre compréhension.

*Belle, remplie de belles choses, de beaux moments de partage, de quiétude avec vos êtres chers et autres, sont nos souhaits que nous vous adressons à l'aube de cette nouvelle année 2016.*

La Commission des Affaires Scolaires,  
Brigitte VIARMÉ-DUFOUR, Sophie AMBIBAR,  
Isabelle LEMÉE, Yannick LERESTIF.

## ECOLE PRIMAIRE MARCEL PAGNOL



La rentrée 2015-2016 voit les effectifs se gonfler quelque peu. Nous atteignons 149 élèves répartis sur les 6 classes.

En cette nouvelle année, les nouveaux rythmes scolaires mis en place l'an passé sont désormais installés et fonctionnent de manière positive.

Un nouveau règlement intérieur a été mis en place. Il avait fait l'objet d'une grande concertation l'an dernier entre les différents partenaires éducatifs (municipalité, parents et enseignants).

L'objectif premier reste le respect des règles pour le bon fonctionnement de l'école et surtout le bien-être des enfants. Ce règlement a été élargi aux temps périscolaires afin de conserver une cohérence éducative.

En ce qui concerne les sorties culturelles, les classes ont pu assister à des séances de cinéma (festival Ciné-Filou).

Les classes de CE2, CM1 et CM2 ont participé au cross de la Ferrière-aux-Etangs (CE2, CM1, CM2) et ont aussi évoqué le thème du handicap à travers la dictée d'ELA (association contre la leucodystrophie).



# AFFAIRES SCOLAIRES

## (SUITE) ÉCOLE PRIMAIRE MARCEL PAGNOL

L'école est aussi un lieu de débat où les élèves peuvent et doivent pouvoir s'exprimer. En ce sens, la journée du harcèlement, mise en place par le Ministère de l'Education Nationale, fut une journée riche et instructive.

Par ailleurs, suite aux attentats qui ont frappé Paris et aux mesures prises par les différents Ministères, les élèves et enseignants ont pu échanger à la demande de Mme La Ministre. Le cross départemental ainsi que le cross de Messei ont dû être annulés pour des raisons de sécurité. Le projet de séjour à Paris des classes de CM1/CM2 et CM2 est pour le moment en suspens.



De manière tout aussi triste et tragique, nous avons une pensée toute particulière pour notre collègue Christine FORVILLE, enseignante de maternelle, décédée pendant les vacances scolaires de la Toussaint ainsi que pour Mme POL, ATSEM en maternelle qui a perdu son mari et M. PRINGAULT, DDEN rattaché à l'école Marcel Pagnol, également décédé.

Nous espérons que l'année 2016 sera porteuse de sérénité et d'espoir à l'école et dans les familles.  
L'équipe enseignante

## LA VIE ASSOCIATIVE

### CULTURE & BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS



33 Bd du Gal de Gaulle - 61440 MESSEI

Mme Roussel - ☎ 06.29.71.61.77

Ouvert : Mercredi 15h/17h

Adhésion : 10 € /an, par famille

Samedi 9h30/11h30

Après la peinture, le théâtre et les contes de Noël organisés en fin d'année 2015, nous prévoyons pour le 1er trimestre 2016 : ⇒ vacances de février, découverte ludique de l'espagnol animée par Mme Dioré, professeur d'espagnol ⇒ Quant aux vacances de Pâques, des projets sont en cours.



**Bibliothèque conviviale  
et ouverte à tous**

**Rejoignez-nous**



**NOUS FAISONS APPEL À TOUTES PERSONNES POUVANT DONNER UN PEU DE LEUR TEMPS DE NOUS REJOINDRE À LA BIBLIOTHÈQUE AUX JOURS ET HEURES D'OUVERTURE (VOIR CI-DESSUS).**

**Nous avons sélectionné plusieurs livres soit :**



Christian SIGNOL	<i>Nos si Beaux Rêves de Jeunesse</i>	Françoise BOURDON	<i>Les Sentiers de l'Exil</i>
Victoria HISLOP	<i>La Ville Orpheline</i>	Madeleine CHAPSAL	<i>La Voiture Noire du Désir</i>
Christine ANGOT	<i>Un Amour Impossible</i>	Joël DICKER	<i>La Vérité sur l'Affaire Harry Québert</i>
Delphine DE VIGAN	<i>D'Après une Histoire Vraie</i>	Christian JENVRIN	<i>Belhomme</i>

# LA VIE ASSOCIATIVE

## REMISE EN FORME 61

Tél. 02.33.65.89.08 (Corinne) 06.46.74.22.97



Saison 2015 - 2016 (sept. à juin)

### Contenu des cours :

#### ♦ GYM : 3 niveaux d'intensités

- ⇒ **GYM FITNESS / ABDOS** : cours dynamique permettant un renforcement général de la musculature avec matériel varié. Ce programme évolutif permet d'affiner les hanches, la taille, les cuisses et assure un gainage optimum.
- ⇒ **GYM / STRETCH** : cette séance permet de tonifier tout le corps, renforcer ses abdominaux et de préserver sa souplesse. Accessible à tous.
- ⇒ **GYM / BIEN ÊTRE** : préserver sa tonicité musculaire, son équilibre, sa souplesse grâce aux différentes techniques douces pour aller vers un mieux-être physique et mental.



#### ♦ COURS SPECIFIQUES

- ⇒ **F.A.C. (Fessiers - Abdos - Cuisses)** : cours ciblé sur le bas du corps. Idéal pour galber renforcer, sculpter vos abdos, cuisses, fessiers. Un programme évolutif et varié avec petit matériel pour atteindre vos objectifs.
- ⇒ **COURS MINCEUR (Nouveauté)** : sous forme de circuit, alternance entre renforcement et travail cardio afin d'affiner la silhouette. Programme évolutif avec petit matériel.

**INSCRIPTIONS TOUJOURS POSSIBLES EN COURS D'ANNÉE SAUF POUR LE PILATE ET LES ENFANTS**

### Planning :

- 9h30 : Gym / Stretch
- 17h00 : Pilates 1
- 18h00 : Pilates 2
- 19h00 : FAC ou Circuit minceur **Nouveau !**
- 14h00 : Pilates 1
- 18h30 - 19h30 : Gym Fitness / Abdos
- 19h30 : Pilates 2
- 10h00 : Gym Douce
- 16h45 - 17h10 : Multi-activités (4 1/2 - 5 1/2 ans)
- 17h15 - 18h00 : Baby-Gym (3 - 4 ans)



## ALC de Messei et du Pays de la Varenne Ecole de musique

⇒ **Président** : Jean-Marie LEBRETON



Les cours de musique ont lieu les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi avec différents intervenants.

Des cours d'éveil musical, de formation musicale (tambour, saxophone, clarinette, batterie, piano, synthétiseur, trombone, flûte, tuba, etc...) sont dispensés.

Une chorale existe au sein de l'association. Les répétitions ont lieu le lundi de 20h à 21h30, tous les 15 jours.

Le Chef de chœur : Fiona MEGEARY.

Bienvenue à toute personne intéressée par le chant (voix masculines et féminines). Venez nous voir cela n'engage à rien. Bonne ambiance.

Pour tous renseignements : Bernard PRINGAULT  
Au 02.33.66.80.64 ou 06.88.90.81.92 ou à la Salle Culturelle au 02.33.96.03.35 ⇒ le mercredi de 18h à 20h et le vendredi de 20h30 à 22h00.  
ou mail : [indepmesse@aol.com](mailto:indepmesse@aol.com)



## Indépendante de Messei

C'est une section Musique et une section TWIRLING-BÂTON

⇒ **Président** : Bernard PRINGAULT

**Chefs de pupitre** : Cyprien TOUTAIN

Bernard PRINGAULT

Tél : 02.33.66.80.64

ou mail : [indepmesse@aol.com](mailto:indepmesse@aol.com)



Les répétitions pour *L'Indépendante* ont lieu le vendredi de 20h30 à 22h30 et les entraînements pour le *Twirling-Bâton*, les mercredis et vendredis de 18h à 20h30.

**Nota** : Si vous savez jouer d'un instrument, que vous aimez les sorties et concerts, il est possible de venir nous rejoindre.

Des informations seront données par affichage et dans la presse pour ces concerts.



Leurs événements à voir dans

AGENDA

## BATTERIE-FANFARE "LES SANS PISTONS"

⇒ **Président** : Alain MOTTIER

⇒ **Chef de musique** : Nicolas PRINGAULT

Tél : 06.88.30.01.99

Mail : [npringault@aol.com](mailto:npringault@aol.com)

4 jeunes ont participé à un stage à Lorient du 17 au 22 août 2015.

## Le Paddy's Street Band

Fanfare de rue (15 musiciens environ)

⇒ **Chef de musique** : Nicolas PRINGAULT

Tél : 06.88.30.01.99

Mail : [npringault@aol.com](mailto:npringault@aol.com)

Les musiciens sont allés en Italie du 22 au 26 juillet 2015 pour un échange culturel à l'occasion des 40 ans d'existence de la *Philharmonie Santa Barbara* de MUGGLA. Ils sont revenus enchantés de cet échange.



## ASSOCIATION ECOLE CANINE SPORTIVE DE MESSEI



**Concours Obérythmée** dans le gymnase : **20 mars 2016**  
Juge : Nathalie TANVET venant de la région Poitou/Charente

**Concours agility** sur le terrain de Messei : **08 mai 2016**  
Juge : Philippe WATTECAMP venant de la région Bourgogne.

Gérard SEGUIN Président - ECOLE CANINE SPORTIVE DE MESSEI  
1 rue du jardin - 61100 St Georges des Groseillers  
Tel : 06 77 22 28 85 / Email : [gerard.seguin2@wanadoo.fr](mailto:gerard.seguin2@wanadoo.fr)



## LE JUDO

Nous organisons le **vendredi 10 juin 2015**, un critérium technique, salle omnisports, de 17h30 à 22h, qui permet à nos jeunes judoka de passer un grade. C'est donc un examen sous forme ludique pour les plus jeunes, et sous forme d'atelier pour les autres.

**Renseignements** : Flavien LECOINTE : 06.12.05.46.37  
ou Angélique BISSINGER : 06.24.16.54.19

Leurs événements à voir dans

AGENDA

# LA VIE ASSOCIATIVE



## CYCLOS DE MESSEI



Le Club compte 112 licenciés dont 22 féminines, qui effectuent des randonnées le dimanche matin ou le mercredi après-midi.



### Sorties hebdomadaires

Tous les dimanches matin

⇒ Départ 3 avril 2016 à 8h30

⇒ Départ 8 mai 2016 à 8h00

Tous les mercredis après-midi

⇒ Départ 14h00



Accueil des personnes intéressées aux heures de départ (voir circuits pour le dimanche dans la Presse). Rendez-vous au local Cyclos derrière l'Agence Postale.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter Mrs André DUMAINE : 06.78.62.02.15 ou Guy DEFORGE : 06.85.76.06.43

Mail : [cyclosmessei@orange.fr](mailto:cyclosmessei@orange.fr)

Leurs événements à voir dans **AGENDA**



## DONNER - RECEVOIR

### L'ATELIER

(salle des Aînés près de l'Agence Postale)



↪ **Peinture Pastel** ⇒ tous les jeudis à partir du 7 janvier 2016 de 18h à 20h et de 20h à 22h pendant la période d'hiver

↪ **Arts Créatifs** ⇒ 2 mardis par mois de 20h à 22h à partir du 12 janvier 2016

Rens. Claudine DEFORGE : 02.33.96.74.39



Leurs événements à voir dans **AGENDA**



## L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES

L'APE de Messei organise différentes manifestations dans l'année : elles sont, bien entendu, ouverte à tout public. Les bénéfices de ces manifestations serviront aux écoles pour financer leurs différents projets scolaires. ***Nous comptons sur vous !***

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : [apemessei@gmail.com](mailto:apemessei@gmail.com)

Les différentes manifestations organisées par **L'APE de Messei** à voir dans **AGENDA**



## Tamari Club Messei Badminton



Bon début de saison pour le Badminton de Messei sur le plan individuel avec 4 demi-finalistes et 2 victoires (Adeline LAFOSSE/Yannick DELAUNAY en double mixte et Jonas CARETTE/Romain BESNEUX en double homme cadet).

### RAPPEL des horaires :

LUNDI 18h30 - 19h30 ⇒ Entraînement JEUNES

MERCREDI 20h30 - 22h30

LUNDI 19h30 - 22h00 ⇒ ADULTES

VENDREDI 20h30 - 22h30



Leurs événements à voir dans **AGENDA**

Jérémie PITET

\* Pour toutes informations, allez sur notre page Facebook "TCMB-61-Tamari-Club-Messei-Badminton" ou venir au gymnase lors de nos séances.

# MESSEI, ÇA BOUGE

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2015



Les gagnants en compagnie des membres du jury

Le **dimanche 6 septembre 2015**, une trentaine d'habitants étaient réunis à l'Hôtel de Ville pour la traditionnelle cérémonie de remise des **prix du Concours des Maisons Fleuries**.

Le maire, M. DUMAINE, a entamé la cérémonie en saluant la participation active des personnes récompensées :

*« C'est toujours les mêmes qui participent et je les remercie. Car ils permettent de maintenir une tradition dans la commune ».*

Puis, il a nommé un à un les différents récipiendaires avant de leur remettre leurs prix. Les gagnants ont reçu des **bons d'achat allant de 32 € à 55 €**. Des fleurs étaient prévues pour les dames. Ils participent à l'embellissement de notre commune et ont été récompensés pour cela.

La Commission Espaces Verts du conseil avec le renfort d'un employé communal, responsable des espaces verts, d'un salarié du privé dans ce domaine et d'une personne extérieure à la commune, ont établi le palmarès suivant :



### Catégorie BALCON : Terrasses sans jardin - Façades

- 1er - Mme Jeanne LECOUTURIER, 14 rue Jean Dumas ;
- 2ème - M. et Mme André BARBERI, 10 place de Marcère ;
- 3ème - M. et Mme Claude ROUSSEL, 15 rue Jean Dumas ;
- 4ème - Mme Marie LEPRINCE, 26 bd du Gal de Gaulle ;
- 5ème - Mme Andrée LETESSIER, 6 place de Marcère ;
- 6ème - M. et Mme René et Janine GAUGAIN, 56 bd du Gal de Gaulle
- 7ème - Mme Yvonne DOUCET, 40 bd du Gal de Gaulle

### Catégorie JARDIN : Avec pelouse

- 1er : Mme Annick BOURDON, 5 rue des Ecoles
- 2ème : Mme Marthe DUVAL, La Haguerie
- 3ème : M. et Mme Bernard GERAULT, Les Planches de Crocq
- 4ème : M. et Mme Claude LECOURT, 4 rue des Lilas
- 5ème : M. et Mme Guy BUSNOT, 13 rue des Houx
- 6ème : M. et Mme Roland MORIN, 3 Résidence St Louis
- 7ème : M. Henri LHERMITTE, 1 rue des Lilas
- 7ème : M. et Mme Claude RABACHE, 9 rue de La Motte Angot
- 9ème : M. et Mme Claude MASSERON, 6 rue des Houx
- 10ème : M. et Mme Joseph RADIGUE, 34 Les Buttes
- 11ème : M. et Mme Roger RIVERAIN, 11 rue Guillaume le Conquérant
- 12ème : M. et Mme Alain TORIHLON, 38 bd Gal de Gaulle
- 13ème : M. et Mme Gaston COUPE, 11 rue des Longueraies
- 14ème : Mme Odette BOISGONTIER, 5 rue de La Motte Angot
- 15ème : Mme Marilyn BERTRAND, Les Planches de Crocq
- 16ème : Mme Claudine DEFORGE, 1 rue St Prothais
- 17ème : Mme Jeannine GUEGUEN, 8 rue des Houx
- 18ème : M. et Mme Michel DUCHENE, Le Buisson Jourdan



## EMBALLAGES EN VERRE DANS ORDURES MÉNAGÈRES



Le **SIRTOM** s'est doté, en juin dernier, d'un règlement de collecte qui fixe entre autres les modalités de présentation des déchets par les usagers. Il rend notamment obligatoire le tri des déchets d'emballages recyclables.

Malgré la campagne de communication fin 2014, beaucoup trop de gens mettent encore leurs emballages en verre dans les ordures ménagères. Ils brûlent très mal et leur présence dans les ordures ménagères entravent le bon fonctionnement de l'usine d'incinération.

En application de ce règlement de collecte, le SIRTOM ne ramasse plus les sacs d'ordures ménagères qui contiennent manifestement du verre, depuis le 1er janvier 2016.

Dans le cadre de la saison culturelle 2016

La ville de Messei et l'Office Départemental de la Culture, service du Conseil départemental de l'Orne proposent

**Le Vendredi 8 janvier 2016 à 20 H 30 : Théâtre**

***La Pelle du large de Philippe Genty***

Quelle histoire commune peut faire écho aux thèmes qui nous habitent et nous questionnent : les frontières, la fuite, l'exil, la métamorphose.. et en devenir le prolongement ? Romans, contes et légendes, histoires personnelles, textes sacrés, tout y est passé pour retrouver au bout de ce parcours labyrinthique... l'*Odyssée* d'Homère, comme un texte à jamais nouveau, immémorial et contemporain, un trésor d'images et de récits plus qu'une œuvre de référence. Cette histoire nous invite à l'interprétation, à l'évasion. Mais il faut aussi s'évader de l'image que nous en avons, ce que le théâtre d'objets rend possible..."



A la tête d'un astucieux navire fait d'une pelle et d'un manche à balai, voguant sur une mer en rideau de douche, partez toutes voiles dehors rejoindre Ulysse et ses compagnons pour une *Odyssée* en théâtre d'objets aussi drolatique qu'insolite ! Un chef-d'œuvre de la littérature mondiale à découvrir ou redécouvrir !

**Réservation possible à partir du 4 Janvier 2016 aux horaires de l'agence postale :  
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h00 et samedi de 10h à 12h00.**

**Tarifs : 10 euros pour les adultes – 5 euros pour les moins de 15 ans**

**Printemps  
de la Chanson**  
[www.odc-orne.com](http://www.odc-orne.com)

**Le Vendredi 18 mars 2016 à 20 H 30 : Concert en duo :**

**Zaza Fournier (clavier, accordéon, voix), Matthew 'Majiker' Ker (piano)**



Issue du revival de la chanson néo-réaliste, qu'elle assaisonne d'une bonne dose d'humour, Zaza Fournier (née en 1984) n'en est pas moins une artiste de cabaret « à l'ancienne », rodée par la bourlingue dans les estaminets parisiens. Chanteuse à la fois par accident et par passion, dotée d'une amusante tête de guingois et d'un sympathique brin de voix, la Parisienne a rapidement trouvé un créneau comme zébulon de la chanson française. Après le succès de son premier album en 2008, la demoiselle est de retour en 2011 avec *Regarde-Moi* et le simple « *Vodka fraise* ». Plus original que ses productions précédentes, son troisième album *Le Départ* (2015) voit la chanteuse associée au producteur britannique MaJiKer.

**Réservation possible à partir du 1<sup>er</sup> mars aux horaires de l'agence postale :**

**lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h00 et samedi de 10h à 12h00.**

Pour plus d'information : Liens vers les sites [www.odc-orne.fr](http://www.odc-orne.fr) et [www.orne.fr](http://www.orne.fr) .

**Tarifs : 10 euros pour les adultes – 5 euros pour les moins de 15 ans**

## AUTRE PROPOSITION

### DE LA COMMISSION ANIMATION CULTURE

Vendredi 26 Février 2016 à 20 Heures 30

Un nouveau retraité allergique à l'informatique  
Le frère du retraité, célibataire,  
Une call-girl qui débarque,  
Une épouse pleine d'imagination,  
Un dealer maladroit,  
Des fiancés qui ne se connaissent pas,  
Un inspecteur naïf.



Réservation possible à partir du 14 février 2016 aux horaires de l'agence postale :  
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h00 et samedi de 10h à 12h00.

Tarifs : 8 euros pour les adultes – 4 euros pour les moins de 12 ans

---

## LE CARNET D'ETAT CIVIL

### NAISSANCES - MARIAGES - DÉCÈS

#### Le Maire et le Conseil Municipal ...



N  
a  
i  
s  
s  
a  
n  
c  
e  
s

... SOUHAITENT LA BIENVENUE À :

- LETTY Sixtine, née le 11 août 2015
- RUAULT/LEROY Enzo, né le 31 août 2015
- DAVID Léandre, né le 8 septembre 2015
- ZERFA Léana, née le 15 septembre 2015
- LELIEVRE Alexis, né le 28 septembre 2015
- HARDY Adèle, née le 20 novembre 2015

NOCE D'OR (50 ans)  de Thérèse et Bernard FOULON, le 29 août 2015

... ASSURENT DE LEUR SYMPATHIE LES FAMILLES ÉPROUVÉES PAR LE DÉCÈS DE :

- GAUGAIN Annick, décédée le 5 juillet 2015
- SALLES Claude, décédé le 6 juillet 2015
- JARRY Gisèle, décédée le 27 juillet 2015
- GAUGAIN Jeanine, décédée le 09 août 2015
- MONBRUN Albert, décédé le 06 septembre 2015
- VINCENT Jean, décédé le 16 septembre 2015
- PAINT Jules, décédé le 15 octobre 2015
- PRINGAULT Jacques, décédé le 16 octobre 2015
- POL Gilles, décédé le 17 octobre 2015
- VERDIER Maurice, décédé le 1er novembre 2015
- MESNIL Albert, décédé le 10 décembre 2015
- LELANDAIS Lucien, décédé le 20 décembre 2015

D  
é  
c  
è  
s



# MESSEI, ÇA BOUGE

## VOYAGE EN CRÈTE JUIN 2015

### Rappelez-vous !

Les Crétois étaient venus en octobre 2014. Accueilli sur notre commune de Messei, le groupe crétois a laissé le souvenir d'un peuple chaleureux et particulièrement généreux. C'est la raison pour laquelle, un voyage était programmé du 22 au 29 juin. 60 personnes ont donc quitté la France via l'aéroport de DEAUVILLE pour HÉRAKLION et plus spécialement la superbe baie d'AGIA PELAGIA et le *Club Héliades Peninsula Resort et Spa*.

La commune de MESSEI était représentée par le maire-adjoint M. Paul CARRE.

### Deux événements majeurs ont rythmé cette semaine.

⇒ Mercredi 24 juin au matin, le groupe a pu profiter d'une visite personnalisée d'HÉRAKLION menée par Manolis VASSILAKIS, ex maire-adjoint à la culture de la capitale crétoise et historien francophile : l'occasion de siéger devant le maire en personne venu saluer le groupe, et découvrir une superbe salle du conseil. La visite a aussi permis de découvrir le vaste chantier de la bibliothèque-médiathèque qui s'étendra sur 28 000 mètres carrés et dont le coût avoisine les 42 millions d'euros.

La journée s'est poursuivie par une visite à la productrice des liqueurs de fruits, Katryn DINAPOJA qui a permis au groupe de déjeuner face à la mer. Là aussi, dégustation de produits locaux et accueil enthousiaste étaient de mise. La suite s'est écrite au cœur du village de KALESSA où nos ambassadeurs normands ont été bluffés. Tout le village s'était organisé pour accueillir au mieux le groupe.

Visite de l'huilerie de Michalis ALBANTAKIS, qui était venu à MONTILLY, tour du village, arrêts dégustation répétés et savoureux, découverte de deux églises grecques orthodoxes, la maison d'un écrivain célèbre, le centre de dialyse hyper moderne, les villas du haut du village, la visite chez Giorgos CHATZIDAKIS, producteur de tomates séchées qui lui aussi avait fait le voyage jusqu'à MONTILLY en octobre 2014 : tout s'est terminé autour d'une merveilleuse soirée crétoise sur la place centrale du village avec un repas de fête et des danseurs du groupe *CHNARIS* que nous avons déjà admirés dans le Bocage.

⇒ Le second grand moment aura été la soirée de ce samedi 28 juin. Devant une mer crétoise d'un bleu turquoise sans pareil et une légère brise un peu chaude, ce fut le temps du dîner de gala avec nos invités crétois, des échanges de cadeaux et d'une soirée rythmée une fois de plus par les danses des enfants et la musique traditionnelle. Le tout se finissant par un feu d'artifice offert par l'hôtel à nos estivants.

Nous allons avoir l'honneur d'accueillir à nouveau les crétois la dernière semaine d'octobre 2016.

Le groupe crétois sera accompagné par des chefs de cuisine et une soirée crétoise aura lieu à la salle culturelle La Varenne de Messei.

Une association pour créer des événements et des échanges entre la Crète et Messei est en cours de réflexion.

---

## CORRESPONDANCE AVEC LA CRÈTE

Suite à la venue du groupe folklorique de Crète à l'école de Messei, et à l'investissement de Maria THALASSINAKI-RADOUX pour faire connaître son pays, une classe de l'école maternelle de la commune a entamé une correspondance avec l'école *Melissakia* d'HÉRAKLION ; le but étant de faire connaître les différents modèles scolaires et la culture de chaque pays et développer l'apprentissage des langues étrangères. Les enfants Crétois travaillent également de leur côté pour préparer une exposition sur l'histoire de leur pays dans le but de la faire découvrir aux petits Messéens.

Mme LAINÉ, l'enseignante, pense que : « C'est une chance pour les enfants d'accéder à une ouverture sur le monde pour la culture et le bain linguistique ! Le premier courrier a été posté début décembre : les enfants ont appris à affranchir une lettre, et par la suite, visiter un tri postal si cela est possible. Les enfants attendent avec impatience le courrier des Crétois !!!



# MESSEI, ÇA BOUGE

## RÉOUVERTURE DE LA BOULANGERIE BOULEVARD DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Après une fermeture de deux ans, la boulangerie nouvellement nommée « **AU DELICE DE MESSEI** » a rouvert, suite à l'installation de **M. CORDIER Dimitri**, âgé de 24 ans. Il a travaillé préalablement dans l'Essonne en tant qu'ouvrier-boulangier. Il s'agit pour ce jeune homme d'une première gérance. Il a comme employé sa maman Isabelle qui assure la vente en magasin. Il bénéficie aussi des conseils de papa qui, étant retraité artisan-boulangier, lui assure un soutien pour ce nouveau challenge. Cette famille est originaire de Normandie. Un investissement a été nécessaire pour ré-équiper ce magasin dépourvu de tout matériel.



Nous souhaitons la bienvenue à cette famille ainsi qu'une pleine réussite commerciale dans notre commune.

## TROIS MÉDECINS GÉNÉRALISTES DANS NOTRE COMMUNE



La municipalité a récemment installé un cabinet médical provisoire afin d'accueillir le **Docteur LE MONNIER Marion**. Jeune médecin généraliste, elle a débuté son activité tout début janvier 2016 en tant qu'associée des actuels Docteurs GUÉRIN et LAUGER. Exerçant au sein du cabinet médical depuis 2013, d'abord en tant qu'étudiante puis en tant que remplaçante, elle a décidé de s'établir définitivement à Messei. Avec ses confrères, elle prend part activement au projet de la Maison de Santé qui verra prochainement le jour dans notre commune.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une carrière pleine de réussite.

### Les coordonnées utiles

**MAIRIE DE MESSEI** - Tél : 02.33.96.71.99  
Adresse mail : mairie.de.messei@wanadoo.fr  
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30/12h - 14h/18h

Permanence du Maire : mercredi et samedi matin  
(sur RDV si possible)

Permanence du Conseil général : 1ers mercredis du mois de 10h à 12h

**AGENCE POSTALE COMMUNALE** - Ouverture ⇒ Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 17h et samedi de 10h à 12h  
Levée du courrier à 16h sauf le samedi 12h - Tél : 02.33.66.06.58

**GENDARMERIE** - Tél : 02.33.98.44.80 (Permanence 24h/24)

Bureaux ouverts ⇒ lundi et vendredi matin de 9h à 12h

Mercredi après-midi de 15h à 19h

En dehors des heures d'ouverture, et jusqu'à 19h, votre appel est dirigé sur la gendarmerie de Domfront. Chaque jour et le week-end à partir de 19h, c'est le centre opérationnel de la gendarmerie d'Alençon qui gère votre appel avec un centre de proximité.

**LA MAISON DES SERVICES À LA PERSONNE** - 49 bd du Gal de Gaulle

**NATUROPATHE** - Mme Blais - Tél : 02.33.96.40.45 et 06.12.20.22.43

**ADMIR** - Tél - 02.33.96.29.35 - Permanences : Mardi ⇒ 10h / 12h  
- Mercredi ⇒ 9h / 11h - Vendredi ⇒ 14h / 16h

**INFIRMIÈRES** - 24h/24 et 7j/7 - Tél : 02.33.64.14.51

Permanence tous les jours : 8h00 à 10h30 et 18h à 18h30 sauf le samedi

**ASSISTANTE SOCIALE** - Tél : 02.33.64.56.10 (sur RDV)

**BANQUE ALIMENTAIRE** - Tél : 02.33.96.72.83

**TAXI** - Frédéric Denis - Tél : 02.33.96.70.37

**CABINET MÉDICAL** - Tél : 02.33.96.73.22

**PRESBYTÈRE** - Tél : 02.33.96.72.10

Permanences le lundi de 11h à 12h et le samedi de 15h à 16h30

### Dates de Collecte des encombrants ménagers

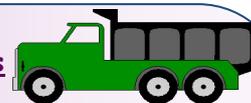
(déposés la veille avant 20 heures)

\* le mercredi 2 mars 2016

\* le mercredi 1er juin 2016

**Rappel** : ce que l'on trouve dans une maison : frigo, gazinière, sommier, matelas, lit... **ne concerne pas les ferrailles, la tôle...**

↳ Les déchetteries de La Ferrière-aux-Etangs et Caligny reçoivent les ferrailles.



Chaque semaine, collecte des ordures ménagères sans déchets végétaux ⇒ le lundi soir et collecte du tri sélectif ⇒ le jeudi soir

**Ouverture de la déchetterie de la Ferrière-aux-Etangs :**  
(du 01/10 au 31/03)

Lundi - Mercredi - Vendredi de 14h à 16h45 } 17h45  
Samedi de 9h - 12h45 et 13h15 - 16h45 } à partir du 01/04

↳ **Le dernier véhicule sera accepté 15 mn avant la fermeture.**

**La décharge municipale de Messei, pour les végétaux, est ouverte de 16h00 à 17h00 jusqu'au 31/03, et de 15h15 à 17h15 du 01/04 au 31/10 chaque vendredi (uniquement réservée aux habitants de la commune).**



**Besoin de BABY SITTERS**, vous pouvez contacter :

\* Cassandre LECLERE - Tél : 02.33.96.23.98

\* Odeline PILASTRE - Tél : 06.48.94.72.63

\* Camille LEVANNIER - Tél : 06.76.59.93.32



**Rappel** : la liste de nos assistantes maternelles de Messei est disponible en Mairie.

"NOUVEAUX ARRIVANTS" DANS NOTRE COMMUNE,  
merci de vous faire connaître à l'accueil de notre mairie.

**Jeudi 7 janvier**

Reprise activités "L'ATELIER" PEINTURE PASTEL

**Vendredi 8 janvier**

THÉÂTRE : "La Pelle du Large" de Philippe GENTY  
Salle La Varenne à 20h30

**Mardi 12 janvier**

⇒ Reprise activités "L'Atelier" LOISIRS CRÉATIFS  
⇒ Galette des Rois de "L'AMICALE" - Salle La Varenne

**Dimanche 24 janvier**

⇒ Stage "ACCRO-DANSE"  
STAGES DE DANSE - Salle Gérard Burel (salle de judo)  
Pour tous renseignements concernant ces stages  
tél : 02 33 64 18 31 ou 02 33 64 17 99

13h30 / 14h45 - Rock and Roll Débutant  
14h45 / 16h00 - Cha Cha Intermédiaire  
16h30 / 17h45 - Tango Intermédiaire  
17h45 / 19h00 - Balboa Avancé

**Fin janvier**

"BADMINTON" → Galette des rois pour les adhérents

**FÉVRIER**

**Dimanche 14 février**

Tripes du "Cyclos"

**Mardi 16 février**

Thé dansant de la St Valentin de "L'AMICALE"  
avec Stéphane FAUNY - SALLE LA VARENNE

**Vendredi 26 février**

THÉÂTRE : "Ah le cochon !" de Vivien LHERAUX  
avec la Troupe du Marais de Bellou-en-Houlme  
Salle La Varenne à 20h30

**MARS**

**Samedi 5 mars**

"APE" → Repas dansant "Choucroute"  
à partir de 19h30 à la salle La Varenne

**Dimanche 6 mars**

Loto de "L'APE" - Salle La Varenne  
Ouverture des portes à 12h00

**A VOS AGENDAS**

**Dimanche 6 mars**

"Cyclos" → Sortie VTT Pic Louvette + Rando pédestre

**Mardi 8 mars**

Assemblée Générale de "L'AMICALE"

**Dimanche 13 mars**

⇒ Stage "ACCRO-DANSE"  
⇒ Stage "Indépendante" → Déjeuner tripes/grillades

13h30 / 14h45 - Cha Cha Débutant  
14h45 / 16h00 - Samba Débutant  
16h30 / 17h45 - Paso Doble Intermédiaire  
17h45 / 19h00 - Boogie Avancé

**Vendredi 18 mars**

PRINTEMPS DE LA CHANSON : Concert en duo  
avec Zaza FOURNIER et Matthew MAUIKER KER  
Salle La Varenne à 20h30

**Dimanche 20 mars**

Concours Obéyrythmée

**Samedi 26 mars**

"APE" → Chasse aux œufs - Parc de la mairie  
De 10h30 à 12h00

**Dimanche 27 mars**

"BADMINTON" → Organisation d'un tournoi de jeune  
au complexe Gérard BUREL

**AVRIL**

**Dimanche 3 avril**

Sortie hebdo "Cyclos" des 8h30

**Samedi 9 avril**

"Cyclos" → Route 150 km - Brevet Fédéral

**Mardi 19 avril**

Belote de Printemps de "L'AMICALE"

**Vendredi 29 et Samedi 30 avril**

Concert au Forum de Fiers, le vendredi 29 avril et au Quai  
des Arts à Argentan, le samedi 30 avril

avec la participation de :  
L'Harmonie de Fiers, La Chapelle de la Chapelle d'Andaine,  
l'Indépendante de Messei, Harnusica de Briouze, et la  
Musique d'Argentan

**MAI**

**Jeudi 5 mai**

Loto de "L'AMICALE" - Salle La Varenne

**Dimanche 8 mai**

⇒ Sortie hebdo "Cyclos" des 8h00  
⇒ Concours Agility sur le terrain de Messei

**Jeudi 19 mai**

"L'AMICALE" → Journée de Printemps à la Michaudière  
et les biscuits de Lonlay L'Abbaye

**23, 24 et 25 mai**

"L'AMICALE" → Séjour en Hollande

**JUIN**

**Du 10 au 17 juin**

"L'AMICALE" → Voyage en Sicile

**Vendredi 10 juin**

"JUDO" → Critérium Technique de 17h30 à 22h

**Vendredi 17 juin**

Audition des élèves de l'École de Musique  
En soirée - Salle La Varenne

**Samedi 18 juin**

Gala de TWIRLING-BÂTON à la salle Gérard BUREL - En soirée

**Du 19 au 26 juin**

"L'AMICALE" → Voyage en Corse

**Samedi 25 juin**

"APE" → Barbecue animé par le groupe VINTAGE  
A partir de 19h30 dans la cour de l'école primaire



**Pour les activités régulières, consultez le Panneau d'Informations en centre bourg.**  
**Ce calendrier indique les animations organisées par les Associations Messéennes en complément des activités régulières.**  
**Vous souhaitez organiser une manifestation à Messei, vous voulez le faire savoir, contactez-nous.**  
**Nous pouvons vous aider... La Commission Culture et Communication se tient à votre disposition**

